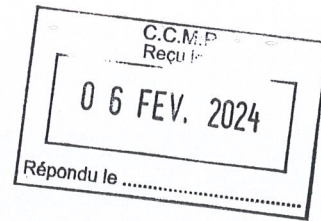


Direction générale adjointe
Finances et territoires
Direction des politiques territoriales
Service aménagement et politiques contractuelles

LVB/CB/XD/CM
Dossier suivi par :
Madame Chloé MOZZON
tél : 04.74.24.48.17



Madame Caroline TERRIER
Présidente
Communauté de communes
de Miribel et du Plateau
1820 Grande Rue
01700 MIRIBEL

Bourg-en-Bresse, le 30 JAN. 2024

Madame la Présidente, *chère Caroline*,

Par courrier du 9 janvier 2024, vous avez notifié au Département de l'Ain le dossier de déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Miribel. Cet envoi précède la réunion d'examen conjoint prévue le 15 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.153-54 du code de l'urbanisme.

Ce dossier concerne la deuxième phase du projet de création d'un pôle d'équipements collectifs sur l'emplacement de la friche Philips afin d'accueillir une recyclerie, une déchetterie et les locaux des services techniques communaux et intercommunaux.

Le Département de l'Ain n'a pas d'observations à formuler sur ce dossier de déclaration de projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les meilleures, *et amicales*.

Le Président
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de la
contractualisation et de l'aménagement du
territoire

Charles de LA VERPILLIERE